

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèce conservation issues

Eléphants

RAPPORT DU SOUS-GROUPE MIKE/ETIS

1. Le présent document est soumis par le Kenya en tant que président du sous-groupe MIKE/ETIS du Comité permanent.
2. Le sous-groupe MIKE/ETIS s'est réuni le 1^{er} juin 2007 à La Haye. Les membres du sous-groupe présents étaient l'Allemagne, le Cameroun, la Chine, le Kenya (président), la Malaisie et la Zambie. Le Secrétariat était présent et assurait le secrétariat.

Adoption de l'ordre du jour SC MESH14 Doc. 1

3. La Zambie ayant précisé que la question de la présidence du sous-groupe serait traitée au point 4 a) de l'ordre du jour, le projet d'ordre du jour a été adopté.

Minutes de la téléconférence, 21 mai 2007 SC MESH Teleconf May 07 Doc. 2

4. Le Président remercie les participants à la téléconférence du sous-groupe MIKE/ETIS, tenue le 21 mai 2007. Seuls trois membres du sous-groupe (Allemagne, Kenya et Zambie) ont participé à la téléconférence car il n'a pas été possible de contacter la Chine et la Malaisie et le délégué du Cameroun était alors en déplacement. Du fait de problèmes techniques, la totalité de l'ordre du jour n'a pas pu être traitée mais les minutes de la téléconférence ont été envoyées à tout le sous-groupe peu après la réunion. Le Président a demandé que "Kenya" soit remplacé par "Président" dans les minutes.
5. Il a été précisé que la partie sur MIKE-Afrique du Sud indiquait où en est le programme en Afrique australe, notamment les plans rétablir l'unité d'appui subrégionale (peut-être à Pretoria) accueillie par l'UICN. Les membres ont noté les difficultés de financement qui affectent le programme MIKE dans les deux sous-régions asiatiques, et le rôle important à jouer par le sous-groupe MIKE/ETIS pour encourager les membres du Comité permanent et les Parties à apporter leur assistance en trouvant et en obtenant les ressources nécessaires.
6. Le coordinateur de MIKE a résumé les comptes rendus figurant dans le document SC MESH Teleconf May 07 Doc. 2. Il prévoit de se rendre en Inde peu après la 14^e session de la Conférence des Parties (CoP14) pour demander collaboration et appui pour la poursuite de l'application de MIKE dans la sous-région. Concernant l'Asie du Sud-Est, il a expliqué que des fonds étaient disponibles pour couvrir le fonctionnement jusqu'à la fin de 2007, et que des donateurs intéressés avaient commencé à être contactés au sujet de la reconduction de l'appui à MIKE dans la sous-région. Il a reconnu que c'était une priorité pour réussir la poursuite du programme. Il a indiqué qu'il consulterait les Etats de

l'aire de répartition de l'éléphant en vue du renforcement et du développement de MIKE, et a rappelé la nécessité de la coopération entre les Etats de l'aire de répartition pour faire de MIKE un programme subvenant davantage lui-même à ses besoins.

7. Le Président a souligné la nécessité d'un engagement pour faire de MIKE un programme de suivi vibrant et couronné de succès, et la nécessité de tenir des réunions fréquentes du sous-groupe à son appui. Il a en outre déclaré que le sous-groupe devrait examiner les dispositions institutionnelles et la durabilité de MIKE, soulignant à cet égard l'importance d'avoir des unités d'appui subrégionales et des cadres d'appui subrégionaux pleinement opérationnels.

Les informations de base de MIKE

8. Concernant les informations de base et le fonctionnement général du programme MIKE, le Président pose la question de la circulation des données et du contrôle de leur qualité lorsque les cadres d'appui subrégionaux sont absents durant de longues périodes, comme cela a été le cas pour l'Afrique australe. Il a été expliqué que le cadre d'appui pour l'Afrique de l'Est avait assumé le rôle de celui de l'Afrique australe après le départ de ce dernier, et qu'il avait contacté les autorités chargées de la faune sauvage et les cadres nationaux de MIKE de la sous-région pour obtenir les données requises comme informations de base. La Zambie a indiqué que la circulation des données n'avait pas pâti de la situation. Dans le cas de l'Asie, la plupart des informations de base avaient été réunies avant la démission récente du cadre d'appui subrégional, le reste ayant été obtenu par l'Unité centrale de coordination (UCC) en collaborant directement avec les cadres nationaux de MIKE. MIKE/UCC tient à cet effet une base de données sur tous les cadres nationaux pertinents de MIKE et les membres du Comité directeur. Le Président rappelle la nécessité de prendre des dispositions institutionnelles pour toutes les unités d'appui subrégionales et de mettre en place un processus de vérification des données.
9. Le coordinateur de MIKE a indiqué que les données nécessaires, et leur analyse préliminaire pour répondre à la définition des informations de base de MIKE donnée par le Comité permanent, étaient à présent réunies pour 51 sites en Afrique et 20 en Asie, y compris tous les sites sélectionnés à l'origine pour la définition des informations de base.
10. Le Président a noté qu'il fallait que le groupe technique consultatif de MIKE (GTC) guide l'ensemble du processus d'analyse des informations de base de MIKE, les membres du sous-groupe n'étant pas nécessairement des experts techniques. Le coordinateur de MIKE a indiqué que le rôle du GTC concernant les informations de base figurait dans le mandat du groupe énoncé dans la notification n° 2006/040, de même que le traitement des données, les politiques et protocoles sur l'accès et la communication acceptés par le programme MIKE en 2002. Le mandat demandait que le GTC supervise la conception, les tests, les modifications et les améliorations au cadre et au processus analytiques. Les approches à la réalisation des analyses préliminaires ont été examinées à la réunion du GTC tenue en juillet 2006; le GTC de MIKE a reçu des copies du rapport sur les informations de base pour qu'il le commente avant la 55^e session du Comité permanent.
11. Le Cameroun a déclaré que la principale préoccupation exprimée par le Comité permanent à sa session précédente avait été le manque de données dans certains sites d'Asie et d'Afrique, et non le rôle du GTC ou l'absence temporaire de cadres dans certaines sous-régions. Le Cameroun a noté qu'une nouvelle équipe était en place pour MIKE, que les informations manquantes avaient été réunies et analysées en utilisant les techniques statistiques standards, et que la définition des informations de base acceptée par le Comité permanent avait donc été suivie. Il a encouragé le programme MIKE à aller de l'avant. La Chine a appuyé les déclarations du Cameroun, félicitant les participants au programme MIKE pour avoir réuni les informations nécessaires et réalisé un programme aussi complexe.
12. Tout en reconnaissant que la majorité du sous-groupe avait estimé que les informations de base de MIKE avaient été réunies, le Kenya a déploré que les membres du GTC n'aient pas examiné de manière approfondie le document SC55 Doc. 10.2 (Rev. 1). Il a insisté sur le fait que le rôle du GTC dans la poursuite de l'analyse et de la réunion des données devait être maintenu et renforcé.

Prochaine réunion du sous-groupe MIKE/ETIS du Comité permanent

13. Le Président a exprimé son intention de convoquer le sous-groupe le 15 juin, juste après la 56^e session du Comité permanent, afin de discuter du fonctionnement du sous-groupe entre les 56^e et 57^e sessions du Comité.

Composition du -groupe MIKE/ETIS du Comité permanent

14. Le sous-groupe MIKE/ETIS devrait être reconstitué par le Comité permanent après chaque session de la Conférence des Parties. A sa 56^e session, le Comité permanent pourrait simplement confirmer son souhait de maintenir le sous-groupe en remplaçant l'Allemagne, le Cameroun et la Malaisie, dont le mandat s'est achevé. A une date ultérieure, il pourrait décider de la nouvelle composition du sous-groupe. La prochaine réunion complète du sous-groupe pourrait donc avoir lieu en conjonction avec la 57^e session du Comité permanent en 2008.
15. Le Président a informé la réunion que l'Allemagne, le Cameroun et la Malaisie cesseraient d'être membres du Comité permanent après la CoP14 et a remercié ceux-ci pour leur contribution pendant qu'ils étaient membres du sous-groupe MIKE/ETIS. Ils ont été invités à participer à la réunion du sous-groupe qui se tiendra le 15 juin, après la 56^e session du Comité permanent. Le Président a indiqué qu'il souhaitait transmettre la présidence du sous-groupe reconstitué. Le coordinateur de MIKE a souligné l'importance de maintenir une composition équilibrée pour prochain sous-groupe MIKE/ETIS, lequel sélectionnerait alors une président parmi ses membres.
16. Le Président a enfin indiqué qu'il estimait que le mandat du sous-groupe MIKE/ETIS du Comité permanent devait être renforcé, et il a souligné l'urgence de pourvoir aux postes vacants dans le programme MIKE au niveau sous-régional. Il a aussi souligné la nécessité que le Secrétariat consulte le sous-groupe au sujet de l'amélioration du programme.